

Mission Permanente
du Royaume du Maroc



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

Genève

جنيف

Position: 45ème

Temps de Parole: 2 min

Examen Périodique Universel des Seychelles

Déclaration de :

Amine Bahnini, Counselor

~~S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR~~
~~Ambassadeur, Représentant Permanent du~~
~~Royaume du Maroc~~

Genève, le 25 janvier 2016

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de remercier S.E l'Ambassadeur Barry Faure, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères pour la présentation du rapport national de son pays.

Le Maroc tient à saluer les efforts déployés par les Seychelles dans le développement des droits de l'Homme et ce en dépit des moyens limités. A cet égard, ma délégation salue la mise en place du Comité des Traités des Droits de l'Homme des Seychelles ayant pour but la préparation et la révision des rapports des traités relatifs aux Droits de l'Homme.

Le Maroc par ailleurs se félicite de la signature du Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène de enfants en 2012 ainsi que de l'adoption de l'acte de prohibition de la traite des personnes de 2014.

Eu égard à la condition de l'enfant, mon pays salue la mise en place de l'institut de la Petite Enfance, afin d'encourager la développement d'un cadre approprié à leur développement.

Le Royaume du Maroc encourage également la demande de soutien technique du gouvernement des Seychelles pour renforcer le cadre de sa Commission Nationale des Droits de l'Homme et la rende conforme aux Principes de Paris.

Ma délégation se félicite de la ratification de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le Royaume salue par ailleurs également la signature du protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et dans ce contexte, souligne les efforts des autorités des Seychelles pour promouvoir l'égalité sur le lieu de travail et réduire les disparités entre hommes et femmes.

S'agissant de la question de l'environnement et du réchauffement climatique, ma délégation encourage les efforts que déploie le gouvernement des Seychelles dans la mise en place de mesures afin d'atténuer les effets du réchauffement climatique, ainsi que le développement des énergies renouvelables, à travers son parc éolien, dans son mix énergétique.

Conscient des efforts consentis par le gouvernement des Seychelles, le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes :

- 1- Ratifier le protocole facultatif contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- 2- Intégrer l'éducation de la formation des Droits de l'Homme dans les différents niveaux d'enseignement.

Je vous remercie Monsieur le Président.

